

La Chaîne Dorée

LA PAGE DE VENTE

La phrase qu'on vous répète à chaque débat budgétaire

« Il faut rassurer les marchés. » « On ne peut pas se permettre une hausse des taux. » « Notre signature est en jeu. » « Les agences de notation pourraient nous dégrader. »

Vous l'avez entendu cent fois. Vous l'entendrez encore. Et dans cette formule, il y a une **inversion** que personne ne nomme : ce sont les **créanciers** qui décident — pas les électeurs. Ce sont les **agences de notation** qui valident — pas le Parlement. Ce sont les **marchés** qui fixent la limite du possible — pas la délibération démocratique.

Cette **gouvernance par la dette** est sans doute le plus puissant mécanisme de contrainte des démocraties européennes contemporaines. Et il opère **sans proclamation**, parce qu'il a été institutionnalisé en plusieurs étapes étalées sur cinquante ans, et que chacune semblait techniquement raisonnable.

Ce livre raconte l'histoire de cette mise sous chaîne. Et propose un diagnostic clair de ce qui contraint aujourd'hui la politique économique de la France, de la Belgique, et de tous les États européens.

Le tournant de 1973

1973 est une date clé, particulièrement controversée. La **loi française du 3 janvier 1973** (dite « loi Pompidou-Giscard-Rothschild » dans la critique) modifie les statuts de la Banque de France et **interdit** au Trésor public d'emprunter directement auprès d'elle.

Avant 1973 : l'État pouvait, dans certaines limites, faire **créer de la monnaie** par la Banque de France pour financer ses besoins, sans payer d'intérêts. Après 1973 : l'État doit emprunter **sur les marchés financiers**, en payant des intérêts à des créanciers privés.

Conséquence cumulée sur 50 ans : la France a **payé en intérêts** sur sa dette publique une **somme approximativement égale au montant total** de sa dette actuelle. Si on avait conservé le financement non-intérêt, la dette française serait sensiblement différente aujourd'hui — peut-être nulle.

Le débat sur cette loi est **vif et complexe**. Ses défenseurs disent qu'elle a permis de juguler l'inflation des années 1970. Ses critiques disent qu'elle a transféré au secteur financier privé un pouvoir qui appartenait à l'État souverain. Ce livre expose les deux côtés du débat — et tire ses propres conclusions.

1992 (Maastricht) étend l'interdiction de financement monétaire à **toute l'Union européenne** (article 123 TFUE). La BCE n'a **pas le droit** de prêter directement aux États — seulement aux banques. Cette règle est devenue le **dogme** central de la zone euro.

2010-2012 (crise grecque) révèle ce que ce dogme **signifie en pratique** : un État de la zone euro confronté à une crise de financement **dépend** de la solidarité européenne et du FMI — donc accepte les conditionnalités imposées par eux.

Le mécanisme — comment la dette gouverne

Étape 1 — L'État doit emprunter. Tout déficit budgétaire est financé par émission d'obligations d'État (OAT en France, OLO en Belgique).

Étape 2 — Les acheteurs sont mondiaux. Fonds de pension, fonds souverains, banques centrales étrangères, fonds d'investissement, banques commerciales. La majorité **non-résidente** pour la France (~50 % de la dette).

Étape 3 — Les acheteurs notent le risque. Trois agences (Moody's, S&P, Fitch — toutes américaines) attribuent des notes (AAA → D). Plus la note est basse, plus le taux est élevé pour l'emprunteur.

Étape 4 — Le taux est la sanction. Si la note baisse, les nouveaux emprunts coûtent plus cher. À 100 milliards d'euros d'emprunt annuel, **1 % de hausse** = 1 milliard d'intérêts supplémentaires **par an, sur toute la durée**. À 50 milliards de dette annuelle nouvelle pendant 10 ans = **50 milliards d'intérêts** cumulés en plus.

Étape 5 — La discipline. Les politiques publiques sont **contraintes**. Toute hausse de dépense doit être « *crédible* ». Toute hausse d'impôt doit ne pas faire fuir les contribuables mobiles. Les marges de manœuvre se réduisent. Les **choix politiques** deviennent fictifs : on ne peut plus choisir entre relance et austérité — l'austérité est imposée par la dette.

Étape 6 — La capture. Les fonctionnaires des ministères des finances sont formés dans les **mêmes écoles** (HEC, Polytechnique, Inspection, X) que les financiers du privé. Les **portes tournantes** font qu'ils alternent entre Trésor et grands fonds. La **culture commune** rend impensable une politique qui défierait « *les marchés* ».

Le cas grec — laboratoire historique

2009-2010 : la Grèce révèle son déficit réel (15 % du PIB au lieu des 4 % annoncés). Crise de confiance. Taux qui s'envolent (de 4 % à 30 % en quelques mois sur les obligations grecques).

2010-2015 : trois plans de « *sauvetage* » (FMI + BCE + Commission européenne = « *la troïka* »). À chaque plan, les **conditionnalités** sont massives : - Coupes budgétaires sévères (-25 % du PIB sur 5 ans). - Privatisations forcées (ports, aéroports, énergie, eau). - Réformes structurelles (retraites, marché du travail). - Suivi rapproché par des inspecteurs étrangers (la « *troïka* » en visite permanente à Athènes).

Juillet 2015 : référendum grec. **61 % de NON** aux conditions de la troïka. Le gouvernement Tsipras est **forcé** une semaine plus tard d'accepter les conditions quand même — sous menace de sortie de l'euro.

Leçon : un peuple européen a voté **clairement** contre une politique imposée par ses créanciers. La politique a été **appliquée quand même**. La démocratie a été **contournée** par la mécanique de la dette.

Le cas grec montre **ce qui peut arriver** quand le système s'emballe pour un petit pays. Pour un grand pays comme la France, le mécanisme serait sans doute différent (trop gros pour faire faillite) — mais l'**asymétrie de pouvoir** est la même.

La BCE « indépendante » — pour qui ?

La **Banque centrale européenne** est statutairement « indépendante » — son mandat est la stabilité des prix (inflation cible 2 %). Mais ses **politiques pratiques** ont des effets distributifs :

- **Taux bas** (2014-2022) : favorisent les **détenteurs d'actifs** (immobilier, actions) au détriment des **épargnants** (livrets) et des **futurs retraités** (faibles rendements obligataires).
- **Assouplissement quantitatif** (rachat d'obligations) : injection de plusieurs **mille milliards d'euros** dans les marchés, qui ont surtout profité aux **prix d'actifs** (bulles immobilière et boursière) plutôt qu'à l'économie réelle.
- **Conditionnalités implicites** : la BCE peut **arrêter** d'acheter la dette d'un pays « si nécessaire » (cas italien 2018-2019). Cela donne un pouvoir **politique** à une institution non-élue.

L'**indépendance** de la BCE n'est pas neutre. Elle privilégie une **certaine conception** de l'économie (lutte contre l'inflation au-dessus du plein emploi, par exemple) qui est elle-même un **choix politique** — fait par des technocrates non-élus.

Les portes de sortie — toutes coûteuses

Annulation de dette : moralement attirante, techniquement complexe (rompt la confiance, hausse les futurs taux), pratiquée historiquement (annulation de la dette allemande 1953 — moins discutée que celle des pays pauvres).

Restructuration : étalement, taux réduit. Pratiquée par la Grèce (2012, *PSI*). Coûteuse en image, mais soutenable.

Monétisation directe : faire racheter la dette par la BCE et l'annuler. Techniquement faisable, juridiquement interdit par les traités. Demande une **réforme constitutionnelle européenne**.

Fiscalité internationale (taxe globale sur les multinationales, sur les transactions financières) : permettrait de financer les déficits autrement. Initié par l'OCDE (taxe minimum 15 %), modeste.

Sortie de l'euro : option discutée mais aux coûts massifs (dévaluation, dette en devise forte, sortie des chaînes de valeur européennes).

Inflation contrôlée : laisser l'inflation éroder la valeur réelle de la dette. Stratégie pratiquée historiquement, mais punit les classes moyennes (épargne) plus que les riches (actifs).

Aucune solution n'est sans coût. Mais le **statu quo** a aussi un coût : la **dépolitisation** de la démocratie, la **transformation des élections en délibérations stériles** sur ce qui est « autorisé » par les marchés.

Ce que ce livre vous apporte

Une histoire claire de la formation de la gouvernance par la dette depuis 1973.

Un démontage technique du mécanisme — accessible sans formation économique.

Le cas grec analysé comme laboratoire pédagogique.

Une critique de l'indépendance de la BCE — non pour la rejeter, mais pour en exposer les effets distributifs.

Les portes de sortie théoriques — chacune avec ses coûts.

Un appel à la conscience démocratique : l'électeur doit savoir ce qu'il peut ou ne peut pas demander à son gouvernement, pour ne pas être abusé par des promesses électorales que la mécanique de la dette rend impossibles.

Un auteur qui regarde sans œillère

Jacques Renard ne propose pas une critique de gauche ou de droite — il propose une **lecture structurelle**. Le mécanisme de la chaîne dorée contraint **tous** les gouvernements, qu'ils soient socialistes, libéraux ou conservateurs. C'est précisément cette **trans-partisanerie** qui rend le sujet politiquement explosif — et invisibilisé.

À qui s'adresse ce livre

- À toute personne qui veut **comprendre** pourquoi les promesses électorales finissent rarement tenues.
 - Aux **citoyens européens** qui suivent les débats budgétaires sans avoir les clés économiques.
 - Aux **étudiants** en économie, sciences politiques, droit européen.
 - Aux **lecteurs des autres tomes des Rouages**, particulièrement *La Machine Invisible* et *Le Pacte de 1973*.
-

Format et caractéristiques

- **220 pages** — format trade 6×9 et A5
 - **13,00 €** broché — 10,00 € EPUB
 - **Bibliographie** : Hayek, Keynes, Minsky, Piketty, Lordon, Sapir, Stiglitz, Reinhart-Rogoff, Mosler (MMT)
-

La dette n'est pas neutre.

Elle est le mécanisme par lequel les démocraties ont silencieusement perdu leur souveraineté.

Le savoir, c'est le premier pas pour la reconquérir.